

27 mars 2025

Chers collègues de Pal Global et de la liste de diffusion [globalnetworks] :

Nous, soussigné.e.s, avons bon espoir que notre courrier du 12 mars 2025, intitulé en anglais *Statement on Collective Principles and Demands*, (« Déclaration sur les principes collectifs et les revendications »), permettrait de trouver une solution constructive à la confusion et à la paralysie qui persistent depuis l'attaque contre notre collègue, la Dre Samah Jabr, par le comité directeur de Pal Global (*Global Mental Health Network*). Nous avons été profondément déçus de ne recevoir aucune réponse de Pal Global et sommes donc contraints de décider à contrecœur que nous devons désormais prendre des mesures collectives.

Nos préoccupations portaient initialement sur les événements du 21 février 2025, lorsque le comité directeur de Pal Global a dénoncé le Dr Samah Jabr dans un message envoyé à la liste de diffusion [globalnetworks], liste à laquelle d'ailleurs elle fut aussitôt retirée. Cette décision, à nos yeux alarmante et incompréhensible, a immédiatement suscité de nombreuses demandes d'explications et de preuves de la part de plusieurs de nos réseaux et de nombreux membres de leurs comités de pilotage (*steering groups*). Les retours qui ont suivi de la part du comité directeur de Pal Global n'ont toutefois pas fourni de preuves tangibles, et nos demandes de clarification ont elles-mêmes été qualifiées à plusieurs reprises d'« insultantes » pour le comité directeur de Pal Global. Un mois plus tard, nous sommes toujours dans l'incapacité de comprendre les motifs de la dénonciation de Dre Jabr, et nous sommes de plus en plus perplexes en ce qui concerne la nature de notre relation avec le comité directeur de Pal Global, telle que celui-ci semble implicitement la définir.

Nous restons, avant tout, profondément troublés par l'attaque contre le Dr Samah, dont l'intégrité et le dévouement à la cause du peuple palestinien, à leur revendication de justice, sont bien connus. Si elle peut être dénoncée sans explication par un comité directeur de 16 personnes au sein de Pal Global, comment pouvons-nous nous sentir à l'abri d'un éventuel traitement similaire ? Nous sommes également consternés de devoir constater que le comité directeur considère que les réseaux de nos différents pays doivent approuver ses décisions sans les remettre en question. Nous sommes contraints de conclure que nous participions, jusqu'à là à notre insu, à une relation avec le Comité directeur de Pal Global qui implique une sorte de surveillance opaque, qui considère toute demande de clarification de notre part comme un affront et qui présume de notre soumission.

Nous ne pouvons accepter de participer à une telle relation et, par conséquent, nous :

1. Annonçons notre retrait officiel, en tant qu'individus et, le cas échéant, en tant que réseaux, de toute relation organisationnelle avec le Comité directeur de Pal Global.
2. Rédigerons une déclaration publique détaillant les raisons qui ont motivé cette décision.
3. Continuerons à cultiver nos relations de longue date et à en créer des nouvelles afin de réclamer justice pour le peuple palestinien, en tant que réseaux de santé mentale indépendants, unis dans notre solidarité avec ce peuple et apportant un soutien indéfectible à sa lutte.
4. Resterons fermes face à toute nouvelle attaque contre la Dre Samah Jabr en documentant et en dénonçant ces agressions si elles devaient se produire.

Ces mesures, prises avec le cœur en berne, n'ont pas été adoptées à la légère. Nous pensons toutefois qu'elles constituent la seule réponse possible à une injustice qui menace non seulement une personne en particulier, mais aussi l'intégrité même de la défense de la santé mentale en Palestine. Si les membres du comité directeur de Pal Global sont prêts à reconnaître leur erreur et à s'engager dans un processus de résolution équitable, nous restons ouverts à cette possibilité. Toutefois, si ces membres persistent dans leur voie actuelle, nous continuerons à rester fermes, car la justice, la vérité et la résolution éthique des conflits n'exigent rien de moins.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre respect.

*NOTE : Les signataires représentent un total de 57 personnes. Chacune d'entre elles est membre du comité de pilotage d'un des divers réseaux nationaux de santé mentale qui ont précédemment collaboré avec le Réseau mondial pour la santé mentale en Palestine (Pal Global). La liste de diffusion [globalnetworks], à laquelle cette lettre fait référence, était composée des 16 membres du comité directeur de Pal Global et des 100 membres des comités directeurs des nombreux réseaux nationaux à travers le monde. Les 57 signataires qui se retirent représentent ainsi plus de la moitié du groupe international inscrit sur la liste de diffusion.*